24 mai, la Commune, se voyant vaincue et n'ayant plus de force que pour le cri-me, ordonna d'urgence l'exécution en masse de tous les otages. Plus de 60 prisonniers devaient être passés par les armes; mais, à la dernière heure, la Com-mune consentit à décimer seulement la soixantaine, à la condition expresse de désigner elle-même ses victimes préfé-

A six heures du soir, le 24 mai, cinquante bourreaux, vengeurs de la Ré-publique et garibaldiens, soldats de toutes armes et gardes nationaux de tout contume, se presentèrent à la Roquette pour exécuter leur sinistre mission.

Le directeur de la prison, François, et le brigadier en chef. Ramain, livrent sans résistance les victimes. C'est Ramain qui court au guichet des cellules avertir les prisonniers d'avoir à se tenir prets. Il foit aussitôt, suivant l'ordre numérique des cettules, l'appet des six condamnés de la Commune: M. le président Bonjean, M. Deguerry, M. Clerc, M. Du-coudray, M. Allard et Mgr Darboy sont successivement appelés.

Les six victimes sortirent de leurs cellules : M. Bonjean voulut rentrer dans la sienne, Ramain le lui défendit brutalement en s'écriant: « Pour ce qu'on veut vous faire, vous êtes bien comme vous êtes! » Un autre ne sortait pas assez vite, Ramain lui dit : « Faut-il que j'aille vous chercher?

Quand les six victimes furent réunies, Ramain les conduisit lui-même par un petit escalier de service, — appelé à la Roquette « l'escalier des morts, » sans doute parce que c'est le dernier que descendent les condamnés qui vont monter à l'échafaud - dans l'espace libre qui se trouve au bas de l'infirmerie.

Il paraît que les fédérés se disposaient à les fusiller là, mais en descendant, ils trouvèrent la grille fermée. Pendant que Jeannard essayait de l'euvrir, Veris remarqua que l'on serait trop en vue.

ependant le peloton était prêt; quand les victimes le rejoignirent, on les outragea, on leur adressa des injures obscènes, puis les bourreaux les poussèrent brutalement vers le chemin de ronde extérieur.

On se miten marche, un brigadier, Ramain, dit l'accusation, ouvrait la marche; derrière lui s'avançaient, au centre de l'escorte, ceux qui allaient mourir, ainsi groupés:

Mgr l'archevèque de Paris, donnant le bras à M. Bonjean; le P. Ducoudray et le P. Clerc, accompagnant et soutenant le vénérable curé de la Madeleine, M. Deguerry, chargé de ses qualre-vingts ans, et enfin M. Pabbé Alland ensin M. l'abbé Allard.

Bientôt, les bourreaux disparurent avec leurs victimes dans le second chemin de ronde, c'est là que s'accomplit le massacre sur la haute muraille d'en-

Après la journée du 24, la vie des ôtages qui restaient à la Roquette, raconta plus tard, dans l'émouvant récit qu'il fit de ce drame lugubre, un révérend père jésuite, « la vie à la Roquette ne pouvait plus être qu'une lente agonie. »

Vers le milieu de la nuit, il y eut un grand bruit autour des prisonniers, c'étaient le directeur François, Romain, Picon, un nommé Clément, greffier de la petite Roquette, puis un officier de fédérés; le surveillant Lamothe les éclairait avec un fallot, ils venaient faire des perquisitions dans les cellules vides, afin de prendre ce que les victimes avaient pu y laisser de précieux.

Dans chaque cellule, ces hommes fai-saient leurs réflexions, d'après ce qu'ils trouvaient, sur la richesse ou la pauvrete des malheureuses victimes.

Chez l'abbé Allard on ne trouvait rien, et on dit : « Pauvre diable! »

Chez Mgr Darboy, une discussion s'engagea « - C'est une émeraude! disait l'un.-C'estun diamant! disaill'autre.-Ceci est de l'or! Non! c'est du vermeil!»

Dans la cellule du Père Ducoudray. on les entendit se plaindre de n'avoir trouvé que des soutanes de jésuite.

Ils firent un paquet de tout ce qu'on avait ramassé, et ce paquet fut porté chez le directeur.

A deux heures du matin, Veriz, Ramain, Picon, Royer, greffier des jeunes détenus; Garraud et trois ou quatre autres, parmi lesquels Giraud et Grandjeand, Latour et Levin, éclairés par Lamothe, sont allés au lieu du crime pour enlever les cadavres; ils ont commencé par fouiller les vêtements en déchirant les étoffes et arrachant les boutons, car sous la Commune le meurtre n'allait jamais sans la rapine.
L'un d'eux s'écorcha le doigt en déta-

chant les boucles de souliers de l'archevêque : « C..., s'écria-t-il en frappant le corps, il me fait du mal même après sa mort! >

Quand cette hideuse besogne fut terminée, les corps furent jetés pèle-mêle sur une charrette à bras que le greffier avait prise chez un entrepreneur nommé Harty, et emmenés au cimetière du Père-Lachaise, où ils furent enfouis dans la fosse commune.

Le jour de l'expiation est arrivé pour les auteurs de ce crime atroce.

Vingt-trois accusés comparaissent devant le 6º conseil, sous l'inculpation de

participation à l'assassinat de l'archevêque de Paris et des autres ôtages, de pillage et de vol.

Les principaux accusés sont : François, directeur de la Roqqette; Ramain, brigadier chef; Pigère, qui commandait le peloton d'exécution; Langhein, surveillant, chez qui furent saisies des valeurs en argent, en or et en billets de banque pour 2,488 fr.,puis des montres, des bagues, des clefs, des livres, ayant appartenu aux ôtages fusillés le 24 mai et les jours suivants.

Deux femmes sont assisses sur les bancs des accusés, la fille Grandet et la femme Prévost. Nous reviendrons sur ces deux individualités, qui ont une large part dans l'accusation.

Après la lecture des pièces et l'appel soixante-onze témoins, il a été procédé à l'interrogatoire des accusés.

A quatre heures et demie, la séance été levée et renvoyée à demain midi.

Dernières nouveiles

Paris, 9 janvier.

M. Buisson lira seulement demain à la commission d'initiative son rapport sur le retour à Paris.

L'élection de la Corse aura lieu probablement le 4 février.

Hier, à la réunion du centre-gauche. M. Picard a engagé le centre-gauche à prendre l'initiative d'une proposition tendant à sortir du provisoire et à constituer le gouvernement.

M. de Persigny est malade à Nice.

Bordeaux, 8 janvier.

Un avis du préfet, affiché aujourd'hui, porte que des associations politiques permanentes formées dans le département de la Gironde, sous le nom de Comité de propagande républicaine et de Comités cantonaux, ne sont pas autori-sées par le gouvernement, et sont, consequemment, aux termes des lois actuellement en vigueur, invitées à se dissoudre immédiatement.

Le préfet prévient les membres de ces associations dans les communes, ainsi que les personnes qui leur prèteraient ou leur loueraient un local pour servir de lieu de réunion, qu'ils deviendraient passibles d'une amende et d'un an à deux d'emprisonnement, s'ils ne se conformaient pas au présent avis.

Commerce

Havre, 8 janvier 1872 (Dépèche de MM. Kablé et Ce, représentés

par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes, 21,000 b.; marché surexcité; prix haussant; low middling 130 à 132; terme 126; Oomra 100 à 102.

Havre, 9 janvier. Ventes; 5,000 b.; très bonne demande à prix tendus pour toutes les sortes.

Liverpool, 8 janvier 1872 (Dépèche de MM. Kablé et C°, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes, 20 à 30,000 b.; 1/4 hausse.

Liverpool, 9 janvier. Ventes, 15 à 20,000 b.; marché actif; prix raidissant. Recettes: 34,000 b.

Liverpool, 8 janvier. Ventes 30,000 b. dont 12,000, plus chcr. Amérique, Savannah, Charleston décembre pas au-dessous de good ordinary 10 5/8, disponible Amérique 10 3/8, Orleans 10 5/8, Oomra 8, Bengale 6 1/4.

Londres, 8 janvier. Or 109 3/8. Londres 109 1/4. Upland 21. A Liverpool, marché ouvre animé, middling. Orléans tenu ferme 10 3/4.

New-York, 6 janvier.

Upland, 21 c. 1/8 Change 4 fr. 86 1/4. — Or, 109

A New-Orléans, le low middling revient à 133 fr. »» au Havre.

A Savannah, le low middling revient à 132 fr. 50au Havre.

Voici le tableau résumant le mouvement de l'article aux ports; les quantités sont exprimées en milliers de balles :

4		Expéditions				Recette
	Recettes.	-	-	- Stock		1871
		Anglet.	France.	Contin.	_	-
Samedi	12	2	39	1	514	18
Lundi	D	70	39	20	3	24
Mardi	20		70	n	n	21
Mercredi.					10	18
Jeudi	,	ъ	*	p		27
Vendredi	ъ	ъ	ъ		30	25
Totalen 1	j.12	2	ъ	1	_	133

COTONS.

HAVRE, lundi 8 janvier 1872. - Nous ouvrons la semaine avec une immense demande tant en disponible qu'à livrer, mais les affaires en cotons attendus ne peuvent pren-dre une grande extension, l'aliment se faisant maintenant. En ce qui concerne le disponible, ce sont les Surate qui ont été surtout recherchés; vu l'écart que ieurs cours présentaient avec les autres cotons. — Nous wons d'ailleurs à signaler une amélioration générale; elle est de 2 fr. environ sur les generale; elle est de 2 fr. environ sur les Amérique, de 2 à 3 fr. sur les autres cotons longs, de 3 à 4 fr., et même parfois davan-tage pour Surate. — Il faut ainsi voir ce soir le très ordinaire Georgie à 126 fr.; le Louisiane autour de 131 fr., fort rare à la vente § le bon ordinaire Comra autour de 101

fr.; les Sorocaba à 125 fr.; les Cocanadah à 92 fr.; les bons Bengale à 82/83 fr

A fivrer, on a payé 124 ff. pour low middling Charleston, 125 fr. pour Savannahs de 130 à 131 fr. 50 pour New-Orléans, et on a payé du dito strict good erdinary à 129 fr. On a fait aussi du Fernambourg à 121 fr. On a fait aussi du Fernambourg à 121 fr., du fair Bengale de 82 fr. 50 à 83 fr., du fully fair à 83 fr. 50 du good fair à 83 fr., du fair Cocanadah à 92 fr.- Le terme n'a pas provoque grand mouvement. li s'est fait cependant quelques lots Louisiane sur janvier, de 125 à 126 fr., sur février, à 125 fr. 50; sur février et mars, à 126 fr.; mais en somme, les cours paraissent plutôt être 125 fr. 50, ce

soir, pour les mois suivants. Les ventes notées à quatre heures vont à 24,026 b. C'est croyons-nous, la plus forte journée d'affaires que nous ayons eue sur place. La question des droits y est sans doute pour quelque chose ; mais les avis d'Amérique semblent encore y etre pour la plus grande cause déterminante

LAINES.

HAVRE, lundi 8 janvier 1872. - On a adjugé publiquement, pour cause d'avaries,198 b. laines diverses, plus 2 b. peaux de mouton et d'agneaux, comme ci-dess ous. — De gré à gré, il a été seulement vendu 37 b. Buenos-Ayres suint, de 176 à 220 fr.

BOURSE DE PARIS

Rente 3 p. ***
—41/2.p. *** 81 25 Nouvel emprun. 90 65

Un obit OBIT SOLENNEL anniversaire sera célébré le Jeudi 11 Janvier 1872, a neuf heures 1/2 en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âm e de Monsieur arthurтнеорип. E PECHER, officier au 8e bataillon de la Garde Mobile, mort glorieusement à l'attaque du villag de Béhagnies, le 2 jan-vier 1871, à l'age de 21 ans et 6 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de

onsidérer le présent avis comme en tenant lieu.

NOUVEAU TARIF POSTAL

Tarif nº 1 Taxes des lettres de bureau de poste à bureau de poste, y compris les bureaux situés en Corse et en Algérie. (Article 1er de la loi du 24 aoû

Lettres affranchies au-dessus de 10 grammes jusqu'à 10 grammes inclusive-Lettres non affranchies au-dessous de 10

grammes jusqu'à 10 grammes inclusive-Lettres affranchies au-dessous de 10 grammes jusqu'à 20 grammes inclusive-

ment. Lettres non affranchies au-dessus de 10 grammes jusqu'à 20 grammes inclusive-

Lettres affranchies av-dessus de 20 grammes jusqu'à 50 grammes inclusive-Lettres non affranchies au-dessus de 20

nes jusqu'à 50 grammes inclusive-Lettres affranchies au-dessus de 50

Lettres airaches au-dessus de 50
grammes jusqu'à 100 grammes 1 20
Lettres non affranchies au-dessus de 50
grammes jusqu'à 100 grammes. 1 70
Et ainsi de suite, en ajoutant par chaque 50
grammes ou fraction de 50 grammes, excèdant, 50 centimes en cas d'affranchissement et 75 centimes en cas de non affranchissement.

Tarif m°2

Taxe des lettres nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau (Paris excepté) (Article 2 de la loi du 24 août 1871.

Lettres affranchies au-dessous de 10 rammes jusqu'à 10 grammes inclusive-

» 15 Lettres non affranchies au dessous de 10 grammes jusqu'à 10 grammes inclusive-» 25 Lettres affranchies au-dessus de 10 grammes jusqu'à 20 grammes inclusive-

Lettres non affranchies au-dessusde 10 grammes jusqu'à 20 grammes inclusive-ment, Lettres affranchies au-dessus de 20

grammes jusqu'à 50 grammes inclusive-ment. Lettres non affranchies au-dessus de 20 grammes jusqu'à 50 grammes inclusive-

Lettres affranchies au-dessus de 50 grammes jusqu'à 100 grammes inclusive-Lettres non affranchies au-dessus de 50

grammes jusqu'a 100 grammes inclusiv

ment.

Et ainsi de suite en ajoutant par chaque grammes ou fractions de 50 grammes excédant, 5 centimes en cas d'affranchissementet 40 centimes en cas de non affranchissement

150

Tarif n° 3

Taxe des lettres de Paris pour Paris (l'enceix des fortifications en marque les limites) (Ar ticle 3 de la loi du 24 août 1871)

Lettres affranchies jusqu'à 15 grammes exclusivement Lettres non affranchies jnsqu'à 15 grammes exclusivement, Lettres affranchies de 15 grammes à 30 grammes exclusivement. Lettres non-affranchies de 15 grammes » 25

Lettres non-auranchies de 15 grammes à 30 grammes exclusivement Lettres afranchies de 30 grammes à 0 grammes exclusivement. Lettres non-affranchies de 30 gramme » 50

a 60 grammes exclusivement. 75
Et ainsi de suite en ajoutant, par chaque 30
grammes ou fraction de 30 grammes, 15 centimes
pour les lettres affranchies et 25 centimes pour
les lettres non-affranchies.
En cas d'insuffisance d'affranchissement, la
taxe est calculée comme si la lettre n'avait pas

taxe est calculée comme si la lettre n'avait pas été affranchie; mais il est fait déduction de la Valeur des timbres-poste employés. (Art. 4 de loi du 24 août 1871)

oi du 24 août 1871)

TABLEAU DE LA TAXE

1 Des échantillons de marchandises, épreuves d'imprimerie corrigées, des papiers de com merce ou d'affaires, placés soit sous bandemobiles, soit dans des enveloppes non fers mées, soit dans des boltes ou sacs faciles à ouvrir; 2º des circulaires, des prospectus, catalogues, avis divers et prix courants, livres, gravures, lithohraphies, en feuilles, brochés ou reliés, et, en général, de tous les imprimés autres que les jourains et ouvrages périodi-

Tarif nº 4

Echantillons de marcha diese épreuves d'im arimerie corrigées, papars de commerce et circulaires, placés soit sous bandes mobiles, ou dans des enveloppes non fermées, soit dans des boites on sacs faciles à ouvrir. (Art. 7 de la loi du 24 août 1871.

Jusqu'à 50 grammes, par paquet

10 50 à 100 grammes, par paquet

10 50 à 150 grammes, par paquet

10 150 à 200 grammes, par paquet

10 150 à 200 grammes, par paquet

10 250 à 300 grammes, par paquet

10 250 à 300 grammes, par paquet

10 350 à 400grammes, par paquet

10 250 à 350 grammes, par paquet

10 250 à 400grammes, par paquet

10 250 grammes ou fraction de 50 grammes

Circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et vrix courants, livres, gravures, lithogra phies, en feuilles, brochés ou reliés, et en gé-néral, tous les imprimés, autres que es jour-naux et ouvrages périodiques, expédiés sous bandes (Art. 9 de la loi du 24 août 1871

De 5 grammes et au-dessous, par chaque exemplaire.

Au dessus de 5 grammes jusqu'à 1 grammes iuclusivement, par chaque exem-03 De 10 à 15 grammes, par chaque exemn 04

plaire Die 15 à 20 grammes, par chaque exem-05 De 20 à 25 grammes, par chaque exem-» 06 De 25 à 30 grammes, par chaque exem-» 07 De 30 à 35 grammes, par chaque exem ,

» 08 De 35 à 40 grammes, par chaqueexemplaire.

De 40 à 45 grammes, par chaque exemplare.

De 45 à 50 grammes, par chaque exem-. 10

plaire.

De 50 à 60 grammes, par chaque exem-. 12 De 60 à 70 grammes, par chaque exem-De 70 à 80 grammes, par chaque exem-

plaire.
Et ainsi de suite, en augmentant de 1 centime par chaque 10 grammes ou fraction de 40

CHEMIN DE FER

DE SÉVILLE, XERÉS, CADIX. PAIEMENT PAR ANTICIPATION D'UN SEMESTRE D'INTÉRÊTS.

Avis. — Depuis le 25 novembre, le cou-pon d'intérêt du 1er semestre de 1871 est payé à la caisse de MM LES FILS DE GUIL-HON JEUNE, banquiers à Paris, 73, rue Blanche, à tous les obligataires qui adhèreront à la transaction du 3 avril 1870.

Le semestre d'intérêt est de CINQ FEANCS pour chacune des obligations que la transaction substitue aux obligations actuelle ment existantes, soit fr. 1,42 c. 1/2 à rece-voir sur chaque titre d'obligations en circulation.

Le dernier délai de 2 mois, accordé par la loi espagnole aux obligataires pour adhére-à la transaction, devant être ouvert trèsprochainement, les obligataires qui voudront oucher le montant du coupon payé par anticipation sont invités à envoyer immédiate ment leurs titres et leur adhésion à MM. LES FILS DE GUILHON JEUNE, chargés d'effectuer le paiement.

Emprunt de 4,000,000 de dollars

ville de WASHINGTON, Capitale des Etats-Unis d'Amérique),

et du district de Columbia, isé par acte du Congrès des États-Unis du 21 février 1871 et confirmé par le vote du peuple du 24 novembre 1871.

Intérêts à 6 %, payables en or, Sans déduction d'impôt des Etats-Unis, Le 1er janvier et le 1er juillet de chaque

année. Les Souscripteurs pourront cependant ne

payer que 20 % lors de la souscription, et le reste, le 15 mars au plus tard, mais en bonifiant les intérêts à 6 %. L'amortissement de l'Emprunt se fera au moyen de rachats à effectuer par une Commission nommée par le Gouverneur. Les obliga-

tions qui resteront en circulation après 20 années, seront remboursées au pair en monnaie légale des Etats-Unis. Les obligations sont au porteur, et de 50, Les intérêts étant payables en or et le dol-

lar valant actuellement 5 fr, 25 c., les Obligations rapportent donc 6 3/8° p. °/, en-LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE LES

10 et 11 janvier , 100, 500 et 1,000 dollars

Elles sont émises à **101** %, à raison de **5 francs le dollar**, payables le 11 jan-A Paris, chez MM. Seligman frères et Cie

32 bis, boulevard Haussmann;
A Marseille, chez MM. Dioche Robin et
Cie; et chez M. Ed. Coure et Cie. A Bordeaux, chez MM. Piganeau et fils. Au Havre, au Crédit Havrais;

A Lille, à la Société de Crédit industriel et de dépôts du Nord ; Et sur les principales places à l'étranger. Dans le cas où le chiffre de la souscription

dépasserait le montant de l'emprunt, il serait fait une réduction proportionnelle.

La épartition sera annoncée aussitôt la clôture de la souscription.

L'échange des titres provisoires contre des

titres définitifs sera annoncée ultérieurement dans les journaux.

L'AUTOGRAPHE

ÉVÉNEMENTS DE 1870-1871. On se souvient du succès de l'Autograp he Les événements terribles qui viennent de ss déroulerdepuis un an ont fourni à M. H. de Villemessant les éléments d'une nouvelle série de cette publication, qui est appelée à exciter une vive curiosité.

Le premier numéro de l'Autographe montre

ce que sera ce magnifique et curieux album. On y trouve entre autres pièces les proclamations

[1 Limites du pojds des échantillons.

du maréchal de Mac-Mahon, de l'awiral Saisset, des députés de la Seine. - des lettres du duc de Chartres, d'Emite Ollivier, de M. Delangle, — le testament d'Urbain, la dé-fense de Ferré, des vers de Lullier, des lettres de Rastoul, de Rossel, de madame Leroy, — des antographes de Paschal Gronsset,
de Oudet, de Félix Pyat, de Duval, de Raoul
Rigautt, de Léo Franckel, — et, dans un
tout autre ordre d'idées, d'Alexandre Dumas
fils, du commandant Franchetti, de colonel
Merlin du commandant Corvente. Merlin, du commandant Gaveau, du commandant Poulizac, etc., etc.

Rien de plus étrange que le dessin de Gustave Courbet que publie le 2º numéro de l'Autographe. Il a été fait au sortir d'un audience du conseil de guerre et offert à M. L. Bigot, avocat. — Cette curiosité arlisteque et trente documents historiques du plus grand intérêt figurent dans l'attrayant sommaire de ce numéro. — On y voit une foule de documents, plus ou moins connus dans le fond et la forme, mais dont on par le constamment depuis trois mois. L'exécution matérielle est réellement magnifique. Tout le monde voudra posséder cette collection, que se composera de 52 livraisons hebdomadaire et sera terminée dans un an.

L'abonnement est de 25 francs. — Pour recevoir franco, à domicile, des numéros de l'Autographe, envoyer autant de fois soi xante centimes en timbres-poste qu'on ill désirera d'exemplaires, à M. H. de Ven messant, 3, rue Rossini, à Paris.

Les Générateurs Belleville, 3, authentiquement reconnus inexplosibles, sont les seuls qui mettent les industries (maintenant responsables) à l'abri des condamnations et des pertes considérables en matériel et en indemnités aux victimes si fréquemment occasionnées par les désastreuses explosions res à vapeur.

Belleville et Cic, Avenue Trudaine, 6.Paris Générateurs et locomobiles inexplosibles.

Eau, pommade des frères Mahon.

Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris etc., « où ils obtiennent mille guérison par en, terme moyen. » (Rapport de l'Académic de Médecine à M. le ministre de l'intérieur.) Guérison de la maladie de la peau et du cuir chevelu, dartres, pelliclues, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Consultation par correspondance à Paris, rue de Rivoli, 30. — Eau, 2 fr. Pommade, 3 fr. Dépôt à Roubaix, à la Pharmacie Coille,

Grande-Place.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT - MENIER

IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER

le véritable nom

EN VENTE

CHEZ J. RE BOUX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE 1, RUE NAIN, 1

ALMANACH DE ROUBAIX PRIX: 15 Centimes

Spécialité de dentiers en tous genres Traitements spéciaux pour le REDRESSEMENT DES DENTS VERBAUGGAE

DENTISTE

BRÉVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES RUE DE L'HOSPICE, 8, ROUBAIX

GUERISON DE LA PU MONAIRE

et de la BRONCHITE-CHRONIQUE Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages. 9me Edition par le docteur Jules Boyer. - On recoit cet ouvrage franco, en dressant 1 fr. 50 en timbres-poste à M. Delahaye, libraire, 23, Place de l'Ecole Médecine, à Paris

Evitez les gerçures des mains, des lèvres, les ENGETURES, PEL-LICULES, en employant la CRÈME SIMON, de Lyon. — Se méfier des Dépôt à Roubaix, dans les pharmacies

HUILES D'OLIVE

Coille ; à Lille, Bruneau.

Vente directe aux Consommateurs Pris courant de E. LAMBERT et Co de Nice HUILE VIERGE: Estagnon à vis de 50 lit. 125 f.

25- 60 ft

Extrait de la Presse médicale sur la

Fo en gare de l'acheteur, paiement à 30 jours.

Soie dolorifuge Léchelle * Les rhumatismes, les névralgies et autres affections articulaires. lombagos, sciatiques, fraîcheurs, dont le principal symptôme est la DOULEUR, sont calmées et guéries par la SOIE DOLORIFUGE, corps isolant électrique qui, sous forme de tissu et comme ouate ordinaire, s'applique immédiatement sur la pean.

* Dépôt dans les Pharmacies : à Paris, 35, rue Lamartine. - Fo par la poste, 3 fr. 50 et

ATTORNET (P day)